



LA LETTRE FRANCE RELANCE DANS L'EURE

18 FÉVRIER 2021

Mot du Préfet



Mesdames et messieurs les élus, mesdames et messieurs,

Le 3 septembre dernier, le Premier ministre a annoncé le lancement de France Relance, un vaste plan mobilisant 100 milliards d'euros, autour de trois axes : la transition écologique, le renforcement de la compétitivité et la cohésion sociale et territoriale. Ce plan s'inscrit dans la continuité des importantes mesures de soutien aux entreprises mises en place pour faire face à la crise de la COVID-19.

Concrètement, France Relance se décline en de nombreux appels à projets et à manifestation d'intérêt. Ceux-ci peuvent concerner tant les entreprises que les collectivités publiques, ainsi que les associations.

A cette heure, 18 entreprises euroises figurent déjà parmi les lauréats de France Relance, et pourront voir leurs projets subventionnés. Au total, ce sont près de 10 millions d'euros de subventions qui ont été accordés, auxquelles s'ajoutent des avances remboursables. Celles-ci permettront par exemple à l'entreprise Fareva, située à Val-de-Reuil, de sécuriser sa production de flacons stériles pour des principes actifs essentiels, à destination du marché médical français. Les prochaines semaines verront de nouveaux succès eurois. Au-delà du succès économique, la mise en oeuvre du plan de relance doit aussi être un succès social. Au-delà des emplois créés par les projets d'investissement des entreprises, le déploiement de l'activité partielle de longue durée a ainsi bénéficié à 23 entreprises, et a déjà permis de sauvegarder plus de 2000 emplois.

Dans ce grand projet collectif, déterminant pour l'avenir de l'Eure, votre rôle est essentiel. Afin de mieux vous accompagner dans la participation à la relance j'ai souhaité la mise en place de cette lettre d'informations. Chaque semaine, elle vous apportera un éclairage sur des appels à projets en cours, et vous présentera une sélection plus large de mesures susceptibles de vous intéresser. Notre objectif est d'améliorer votre visibilité sur les échéances à venir pour vous permettre de vous inscrire pleinement dans la relance de notre pays. Mes services, dont les coordonnées seront

systématiquement associées à la lettre, se tiennent à votre disposition pour vous accompagner et répondre à toutes vos questions sur France Relance.

Jérôme Filippini

[Appel à projets] Des produits frais et locaux pour tous, une priorité du plan de relance



Pour permettre à chaque Français, et notamment aux plus précaires, d'accéder à des produits frais et locaux, le Gouvernement soutient le développement de structures proposant une telle offre. Ouvert depuis le 15 février, un appel à projets départemental vise à subventionner les projets portés par des producteurs, des associations, des entreprises et des collectivités visant à structurer l'approvisionnement en produits locaux, et à les mettre à disposition de la population, et notamment des personnes isolées ou modestes.

L'objectif : couvrir l'Eure d'épiceries sociales et solidaires, fixes ou ambulantes, de "drives fermiers", de marchés de producteurs ou encore proposer aux habitants des paniers de produits locaux. Les équipements collectifs de conditionnement ou de transformation des produits frais et locaux, en vue d'une distribution aux associations caritatives, seront aussi soutenus.

Pour qui : Producteurs, associations, entreprises, épiceries sociales et solidaires, communes et intercommunalités

Pour en savoir plus : Rendez-vous sur <https://www.eure.gouv.fr/Politiques-publiques/Economie-emploi-et-consommation/France-Relance-27-les-services-de-l-Etat-mobilises-a-vos-cotes/Appels-a-projets-dans-l-Eure/Appel-a-projets-departemental-alimentation-locale-et-solidaire-a-compter-du-15-fevrier-2021>

Pour déposer une candidature : la demande de subvention est à déposer auprès de la DDTM de l'Eure, Service Économie agricole et Territoires Ruraux avant le 15 mars 2021.

Contact : DDTM, écrire à l'adresse ddtm-seatr-mis@eure.gouv.fr, en précisant dans l'objet du mail « Plan de relance – AAP 2021 – alimentation locale et solidaire »

[Appel à projets] Tous au jardin ! Un appel à projets pour développer les jardins partagés



Nourrir les villes avec des produits de qualité issus de circuits courts : telles sont les attentes de nos concitoyens. De nombreuses communes en France ont d'ores et déjà mis en place des jardins collectifs. En plus de permettre l'essor de l'agriculture urbaine, ces jardins permettent aux habitants des communes urbaines et péri-urbaines de pratiquer le jardinage, de produire leurs légumes et de se retrouver dans un nouveau lieu de vie sociale et culturelle.

Pour favoriser l'essor de ces espaces, le Gouvernement a choisi d'allouer 17 millions d'euros du plan de relance au soutien de ces espaces. L'objectif est de favoriser l'accès du plus grand nombre à ces jardins, et en particulier pour les populations les plus démunies.

Pour qui : associations, collectivités territoriales (et leurs groupements), bailleurs sociaux

Pour en savoir plus : Rendez-vous sur <https://www.eure.gouv.fr/Politiques-publiques/Economie-emploi-et-consommation/France-Relance-27-les-services-de-l-Etat-mobilises-a-vos-cotes/Appels-a-projets-dans-l-Eure/Appel-a-projets-departemental-Jardins-partages-ou-collectifs-a-compter-du-15-fevrier-2021>

Pour déposer une candidature : le dossier est à déposer auprès de la DDTM de l'Eure, service Économie agricole et Territoires Ruraux avant le 15 mars 2021

Contact : DDTM, écrire à l'adresse ddtm-seatr-mis@eure.gouv.fr, en précisant dans l'objet du mail « Plan de relance – AAP 2021 – Jardins partagés ou collectifs »

L'actualité des appels à projets



Chaque semaine, une sélection d'appels à projets susceptibles de vous intéresser, en cours ou à venir

- [Plan de soutien aux cantines scolaires des petites communes](#)
 - Une mesure de soutien spécifique visant à aider des petites communes à investir pour la mise en place des mesures issues de la loi EGAlim
 - Pour : communes bénéficiaires de la (DSR Cible) ; EPCI ayant acquis la compétence "Restauration scolaire" pour des communes DSR Cible
 - Calendrier : dépôt des dossiers en ligne auprès de l'Agence de services et de paiements jusqu'au 31 octobre 2021

- [Appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires](#)
 - Cette mesure vise à appuyer la transformation numérique des écoles en favorisant la constitution de projets fondés sur l'équipement des écoles d'un socle numérique de base et l'accompagnement à la prise en main des matériels, des services et des ressources numériques.
 - Pour : Communes, EPCI
 - Calendrier : dépôt des dossiers en ligne [ici](#) avant le 31 mars 2021

- [Travaux de dépollution pour la reconversion des friches](#)
 - Cette mesure vise à accorder des aides financières aux projets de dépollution de sites en vue de création de logements, d'espaces de nature, de projets économiques ou d'équipements publics
 - Pour : collectivités, aménageurs publics ou privés, établissements publics fonciers d'État ou locaux, bailleurs sociaux, promoteurs immobiliers
 - Calendrier : le dossier est à déposer avant le 25 février 2021 à [cette adresse](#).

- [Programme « plantons des haies ! »#1](#)
 - Afin de favoriser le réimplantation de haies, réservoirs de biodiversité aux multiples vertus agricoles, le plan de relance a prévu de soutenir les projets portés en ce sens.
 - Pour : exploitants agricoles, associations, collectivités territoriales, syndicats, propriétaires privés
 - Calendrier : les dossiers sont à déposer avant le 30 avril 2021 en suivant le lien sur [cette page](#).

- **Retrouvez, [sur le site de la préfecture](#), le calendrier complet des appels à projets en cours ou à venir.**

Pour aller plus loin

- Pour tout connaître du plan de relance, notamment à destination des collectivités, n'hésitez pas à consulter le [Guide des maires](#)
- **Pour toute question relative à France Relance, une adresse mail dédiée est ouverte au sein de la préfecture de l'Eure : pref-francerelance@eure.gouv.fr**

La Lettre France Relance dans l'Eure

Pour vous abonner / désabonner : pref-communication@eure.gouv.fr

Retrouvez également toutes les actualités des services de l'État dans l'Eure sur :

www.eure.gouv.fr

Facebook : [@prefet.eure](https://www.facebook.com/prefet.eure)

Twitter : [@Prefet27](https://twitter.com/Prefet27)